

## BULLETIN D’ADHÉSION 2025-26

**Nom, Prénom :**………………………………………………………………………………………………...

**Téléphone :** ……………………………… **Adresse mail**: ……………………………………………………

**Adresse postale :** …………………………………………...…………………………………………………

Bulletin d’adhésion à rendre lors d’une distribution ou à adresser à Belén García, 4, rue des écoles, 69540 Irigny, accompagné d’un chèque de 22€ à l’ordre des Paniers d’Irigny. (cotisation composée de 14 euros Réseau des Amaps, 1 euro Miramap et 7 euros Paniers d’Irigny.)

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Un remboursement de cotisation en cours d'année ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre.

* **Option Quartiers solidaires :** Afin de gérer au mieux les oublis ou les retards, l’amapien accepte que ses coordonnées soient communiquées à un amapien demeurant proche de son domicile, afin de permettre la récupération de sa livraison plus aisément.

Si vous avez déjà un binôme, merci de cocher ici. ▢

Si vous voulez qu’on vous trouve un parmi nos amapiens, merci de cocher ici! ▢

* **Option Groupe WhatsApp:** Pour ne pas manquer les informations les plus importantes, l’amapien accepte que son numéro soit ajouté au groupe WhatsApp. **Attention**! Ça sera un groupe où seulement l’administrateur pourra donner des informations concernant l’Amap et le Groupement d’Achat. Il n’y aura pas de possibilité de répondre sur ce groupe.

Offre Parrainage : 5€ de remise sur votre adhésion pour l’adhésion annuelle de votre filleul (2 parrainages par an maximum)

* Nom & Prénom Filleul (s) : ……………………………………………………………………………………..
* Nom & Prénom Filleul (s) : ………………………………………………………………………..……………

NB : le règlement intérieur de l'association Les Paniers d'Irigny est accessible sur notre site

- - - - - – - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - ✂️

**Petit Mémo des bonnes règles lors des distributions**

**(à conserver pour mémoire)**

- **Les distributions** : habituellement au Hangar des Bertières à Irigny

- **Les Horaires** : Les mercredis de 19h30 à 20H30 (sauf livraisons exceptionnelles de poisson)

Afin de gérer au mieux les oublis ou les retards, l’amapien accepte que ses coordonnées soient communiquées à un amapien demeurant proche de son domicile, afin de permettre la récupération de sa livraison plus aisément.

**ATTENTION :** 20H30 est l’heure à laquelle Paysans et Bénévoles “remballent”,

**Merci de prévoir votre arrivée à 20h20 au plus tard**

- **La Participation aux distributions** : Nous sommes une association gérée par des Bénévoles et pour que les distributions se passent bien, **il est nécessaire que 3 adhérents, chaque mercredi, soient présents et donnent un coup de main.**

A tour de rôle, il est demandé à chacun de participer en s’inscrivant sur l’Agenda de Clic’Amap. **Nous comptons sur vous !**